

## COMPTE-RENDU D’AFFICHAGE

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 01 MARS 2021

---

(en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

L'an deux mil vingt et un et le premier mars à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni à huis-clos au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

#### Nombre de Conseillers

En exercice : 27  
Présents : 20  
Représentés : 5  
Absents : 2  
Votants : 25

**PRESENTS A LA SEANCE** : Messieurs Christian ZEDET, Jacques-Edouard DELOBETTE, Franck OLIVIER, Thibault DESOMBRE, Mesdames Marie AMMIRATI, Marie-Françoise EL HEFNAOUI, Fabienne MANZONE et Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Yann DEMARIA, François FERRY, Jean-Pierre FRANCHI, Claude BLANC et Marc ERETEO, Mesdames Marie-France LOUET, Sandra NIRANI, Valérie PELLERIN, Sophie VILLEVAL, Angélique CHATAIN, Michèle OTTOMBRE-BORSONI et Claudette GALLET.

**POUVOIRS** : Madame Isabelle PIANA (Pouvoir à Madame Sandra NIRANI), Monsieur Yohann TANGUY (Pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Monsieur Romain GAZIELLO (Pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Monsieur Adrien VIVES (Pouvoir à Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE) et Madame Alexandra MARENGO (Pouvoir à Monsieur François FERRY).

**ABSENTS** : Messieurs Pierre LARA et Marc VAN WAYENBERGE.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Madame Angélique CHATAIN.

*Madame Angélique CHATAIN, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, est désignée secrétaire de séance.*

*Monsieur le Maire procède à l'appel. Le quorum est atteint, la séance est ouverte.*

Le procès-verbal de la séance du 25 janvier 2021 **est adopté à l'unanimité**.

**Compte-rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation du Conseil municipal :**

- Décision du Maire n°02/2021 : Nettoyage de locaux communaux – Marché n°2020-07 lot 3 Nettoyage de l'école et divers sites.
- Décision du Maire n°03/2021 : Remise en état de la chaussée de l'ancien chemin de Mons – Marché de travaux n°2021-01.

*Monsieur le Maire demande l'accord du Conseil municipal pour rajouter 2 délibérations :*

- *Rapport 8 - Aménagements paysagers et mis en valeur des puits de ma Vierge et du Chautard – Demande de subvention.*
- *Rapport 9 – Pratique du VTT en forêt communale – Autorisation occupation temporaire de la forêt communale – Convention avec l'association Friends Riders Club (FRC).*

*Les conseillers municipaux décident à l'unanimité d'autoriser l'ajout à l'ordre du jour de ces deux délibérations.*

---

## **DELIBERATION n° 1 : Huis clos de la séance du Conseil municipal**

---

**RAPPORTEUR** : Christian ZEDET, Maire.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **DE VOTER** le déroulement de la séance du Conseil municipal du 01 mars à huis clos du fait de la période de confinement ne permettant pas au public d'y assister.

---

## **DELIBERATION n° 2 : Désignation de la Commission d'Appel d'Offres**

---

**RAPPORTEUR** : Christian ZEDET, Maire.

Les membres de la commission d'appel d'offres élus sont, sous la Présidence de Monsieur le Maire :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
- Franck OLIVIER - Jacques-Edouard DELOBETTE - Yann DEMARIA - Fabienne MANZONE - François FERRY	- Adrien VIVES - Romain GAZIELLO - Sophie VILLEVAL - Angélique CHATAIN - Jean-Pierre FRANCHI

---

## **DELIBERATION n° 3 : Avenant à la convention de mutualisation avec le service commune « instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme » de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.**

---

**RAPPORTEUR** : Jacques-Edouard DELOBETTE, Adjoint au Maire.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'ACCEPTER** l'élargissement du champ d'application du service commun « instructions des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme » à la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne.
- **D'APPROUVER** les modalités et conditions générales du projet d'avenant portant modification du champ d'application du service commun à intervenir entre la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne et la CAPG, selon le modèle annexé.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer cet avenant ainsi que tous les documents nécessaires concourant à la mise en œuvre de cette modification.

---

## **DELIBERATION n° 4 : Modification de la durée des autorisations exceptionnelles pour évènements familiaux.**

---

**RAPPORTEUR** : Christian ZEDET, Maire.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** ce nouveau régime d'autorisations spéciales d'absences susceptible d'être accordé à tous les agents communaux, titulaires et non titulaires, sans condition d'ancienneté dans la collectivité.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à le mettre en œuvre.

---

### **DELIBERATION n° 5 : Création de poste et actualisation du tableau des effectifs.**

---

**RAPPORTEUR** : Jacques-Edouard DELOBETTE, Adjoint au Maire.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal **DECIDE** à la majorité avec 23 voix POUR, 1 voix CONTRE (Monsieur Claude BLANC) et 1 ABSTENTION (Monsieur Marc ERETEO) :

- **DE CREER** Un poste Assistant(e) de Direction, à temps complet ou non complet, non titulaire ou titulaire ou en qualité de contrat aidé, à compter du 1er mars 2021.
- **D'AUTORISER** le maire à accomplir toutes les formalités nécessaires
- **DE MODIFIER** le tableau des effectifs en conséquence.

---

### **DELIBERATION n°6 : Exonération des redevances d'occupation du domaine public pour les restaurants, cafés débits de boissons.**

---

**RAPPORTEUR** : Christian ZEDET, Maire.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'EXONERER** les restaurateurs et débits de boissons des redevances d'occupation du domaine public pour l'année 2021.
- **DE DIRE** que cette exonération sera portée au budget primitif 2021.

---

### **DELIBERATION n° 7 : Débat d'Orientation budgétaire 2021.**

---

**RAPPORTEUR** : Jacques-Edouard DELOBETTE, Adjoint au Maire.

Après en avoir débattu, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2021 sur la base du rapport dressé par Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE, adjoint au Maire en charge des finances et communiqué à l'ensemble des élus.

---

### **DELIBERATION n° 8 : Aménagement paysager et mise en valeur des puits de la Vierge et du Chautard – Demande de subvention.**

---

**RAPPORTEUR** : Jacques-Edouard DELOBETTE, Adjoint au Maire.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'ADOPTER** le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter l'intervention financière de la Région à hauteur de 50 % et le Département à hauteur de 20% des montants estimatifs des travaux et signer les conventions qui en découleront,

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à procéder aux différentes modalités afférentes à la réalisation de cette opération.

---

**DELIBERATION n° 9 : Pratique du VTT en forêt communale – Autorisation occupation temporaire de la forêt communale – Convention avec l'association Friends Riders Club (FRC).**

---

**RAPPORTEUR** : Christian ZEDET, Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les termes de la convention d'occupation temporaire du domaine public pour l'utilisation des pistes et terrains cités ci-dessus pour y pratiquer du VTT,
- **D'APPROUVER** la mise à disposition gratuite des lieux,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer cette convention avec le FRC pour une durée d'un an reconductible chaque année jusqu'à un maximum de 12 ans.

---

**AFFAIRES DIVERSES**

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 28.

Mercredi 03 mars 2021,

Christian ZEDET,  
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne

